



Créée en 1973

GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE

PUISSANCE MACONNIQUE SOUVERAINE ET REGULIERE

LIBERTE- EGALITE – FRATERNITE

La Grande Loge Mixte Universelle communique sur L' « Affaire » Baby Loup.

Le **respect** de la liberté absolue de conscience est un des principes fondateurs de notre obédience.

Mais aujourd'hui trop de « responsables » oublient ce terme de **respect** qui doit pourtant inviter chacun d'entre nous à mesurer l'impact d'une prise de position dans la société en particulier concernant l'affichage de convictions religieuses.

Rappelons-nous chaque jour que ce **respect** doit être **mutuel**.

Et, s'agissant de la petite enfance, nous savons que le port d'emblèmes religieux ostentatoires par le personnel d'une crèche, d'un centre de loisirs, d'une colonie de vacances ou d'une école n'est pas neutre.

Cette manifestation de l'attitude dictée par une croyance met en péril le développement harmonieux des enfants qui sont ainsi confrontés aux prosélytismes pendant des périodes capitales de la construction de leur personnalité et de leur indépendance d'esprit.

Nous pensons que les enfants de notre République ont le droit de grandir dans la sérénité d'une éducation libérée de la mainmise des visions partisans de la vie en société. Ne les en privons pas !

Les responsables de la crèche Baby Loup se sont fait honneur en **protégeant** les enfants qu'on leur avait confiés.

Aujourd'hui, la Cour d'Appel et ses Magistrats peuvent dire qu'ils ont eu une attitude digne.

Paris le 16 octobre 2013.